

„ *Et aux moyens*, que les soupçons d'hétérodoxie, ou de toute autre reprehensibilité, conçus à la charge de l'école de Louvain, ne nous ayant pas été représentés comme portant sur des faits individuellement déterminés, sur des chefs articulés d'accusation, ou de délit, il étoit absolument inutile, & impraticable même, de tenir, à l'effet susmentionné, une information juridique, dont la matière auroit dû nous être spécifiquement déferée, & taxativement dénoncée par des accusateurs personnellement connus. „

„ C'est pour quoi il nous a paru, que, dans cet état des choses, l'unique expédient, pour parvenir à la connoissance du vrai, & arriver sûrement au but proposé, étoit d'instituer un examen doctrinal, qui rouleroit sur deux points, c'est-à-dire, 1<sup>o</sup>. sur les sentimens des professeurs préposés à l'enseignement du séminaire-général, relativement à certains chefs de la doctrine catholique, que nous jugions avoir pu fournir matière aux inquiétudes du public, & aux soupçons d'hétérodoxie mentionnés ci-dessus; 2<sup>o</sup>. sur la doctrine contenue dans les Livres classiques spécialement destinés à l'éducation des élèves reçus dans cet établissement. „

Les deux questions déjà connues sur le pouvoir divin des évêques d'enseigner la doctrine chrétienne, & les réponses des professeurs \*, sont le premier objet de l'examen de l'archevêque. Il établit préalablement „ les raisons qui obligeoient les profes-